

Annonce de recrutement ref. resvol-290424

Fonction : Responsable de structure médico-sociale

Nb. postes : 1

Le groupement

30 ans de lutte sur le terrain contre l'exclusion

Le Samusocial de Paris est un acteur central de la lutte contre l'exclusion. Aller vers, accueillir, soigner et héberger les personnes et les familles en grande précarité sont au cœur de ses missions depuis trente ans. Organisé en Groupement d'Intérêt Public, il fédère les énergies d'équipes de professionnels et de partenaires publics et privés, autour de valeurs communes : l'égalité entre tous les individus, la solidarité collective pour venir en aide à toute personne en situation d'exclusion, la dignité pour toutes et tous.

L'environnement

Les Lits Halte Soins de Santé (LHSS) hébergent à temps complet et de manière inconditionnelle des personnes sans domicile ayant une pathologie aiguë ne nécessitant pas d'hospitalisation. Dans ces centres, la prise en charge par le personnel médical et soignant se déploie autour du souci d'améliorer l'état général du patient. Les soins techniques pratiqués constituent souvent une première étape à une prise en charge plus globale. Ils favorisent en effet des interactions avec les personnes hébergées, créent du lien et de la confiance, et participent à reconstruire une attention à soi, à sa santé et à son corps.

Viennent aussi s'adjoindre une prise en charge sociale et une attention portée par des personnels non spécialisés. Des animateurs proposent ainsi des activités qui réapprennent aux personnes hébergées à concentrer leur attention, reprendre confiance en leurs capacités et retrouver l'estime de soi.

La mission

Dans le respect de la Mission et de la Charte du GIP Samusocial de Paris, sous l'autorité hiérarchique de la direction du Pôle Dispositifs de Soins (PDS), vous êtes le garant de la qualité des services et de l'opérationnalité de la structure et des équipes placées sous votre responsabilité.

Le poste

Plus spécifiquement, vous êtes en charge de la réalisation des activités suivantes :

1. Organisation et gestion de la structure

- Organiser et coordonner l'activité du LHSS dans le cadre du projet de Pôle, des consignes données et des procédures mises en place par le SSP
- Aider le personnel soignant et non soignant à déterminer les besoins des personnes accueillies, les analyser, rechercher les moyens et les réponses adaptées, évaluer les actions, prévoir les réajustements éventuels, faciliter les orientations adaptées des personnes accueillies en sortie de LHSS
- Veiller à la sécurité des biens et des personnes, ainsi qu'aux consignes d'hygiène et de propreté en vigueur dans un établissement médico-social
- Veiller à la qualité et à la complémentarité des prestations fournies aux personnes hébergées : accueil, soins et suivi médical, accompagnement social, animation, restauration, hébergement, logistique
- Effectuer les commandes nécessaires
- Gérer les situations difficiles (agressivité, manquement au règlement du service, conflit avec le personnel, etc.)
- Organiser la participation des personnes accueillies à la vie de l'établissement
- Développer des partenariats extérieurs utiles à l'amélioration de la qualité de la prise en charge des personnes accueillies
- Préparer et participer aux réunions périodiques des personnels Cadres encadrés par la Direction du PMS.

2. Management des équipes

- Coordonner le travail des différents professionnels de l'équipe
- Animer les réunions quotidiennes ou hebdomadaires, ainsi que les réunions d'équipe
- Rester à l'écoute de toute difficulté relationnelle rencontrée par les agents et agir pour les résoudre
- Gérer les recrutements et veiller à l'intégration des personnes, procéder aux évaluations annuelles et lors du renouvellement des contrats des agents (hors médecins), contribuer à la professionnalisation et la mise en œuvre du plan de formation
- Élaborer les plannings, organiser les remplacements en cas de besoin et analyser l'absentéisme
- Renseigner et transmettre tous les éléments aux services RH et Paie nécessaires à l'accompagnement des équipes encadrées
- Participer au dialogue social en étant un interlocuteur de premier niveau des organisations syndicales pour les questions relevant de votre structure.

3. Administration et gestion de service :

- Assurer le suivi du budget du LHSS
- Rendre compte par écrit à la Direction du PDS sur l'activité du LHSS et sa gestion
- Mettre en œuvre le projet d'établissement
- Assurer la permanence de l'encadrement sous forme d'astreintes.

L'expérience

Vous justifiez d'une expérience réussie en tant que cadre de santé et en management d'équipe.

Vous avez idéalement eu une première expérience professionnelle auprès de personnes en situation de précarité.

Les compétences

Vous connaissez le contexte des établissements sociaux et médico-sociaux et la démarche qualité.

Vous êtes rigoureux(se) quant à l'éthique et la déontologie.

Vous savez organiser le travail d'équipe et travailler en partenariat.

Vous savez accepter vos propres limites et celles des personnes accueillies.

Vous savez gérer les situations conflictuelles, le stress, voire l'agressivité.

Vous êtes force de proposition et savez rendre compte à votre hiérarchie.

Vous disposez de capacités rédactionnelles et maîtrisez les outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint, Outlook).

La maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères est un plus.

Vous êtes titulaire du Permis B.

Le contrat

Nous avons 1 poste à pourvoir dès que possible.

En tant que Groupement d'Intérêt Public (GIP), nous pouvons proposer les types de contrats suivants :

- CDI
- Une mise à disposition ou un détachement pourra être organisé pour un fonctionnaire.

Statut, temps de travail et horaires : Cadre au forfait jour soumis à astreintes avec acquisition de 20 RTT par an.

Votre rémunération sera à partir de 2 943 € bruts mensuels en fonction de votre profil et expérience. La prime Ségur de 241 € bruts s'ajoute à votre rémunération brute mensuelle..

Vous bénéficierez également :

- d'une indemnité par semaine d'astreinte effectuée,
- d'avantages en nature pour vos repas ou d'une indemnité pour vos repas,
- d'une mutuelle attractive,
- d'une prise en charge de votre titre de transport à hauteur de 75%,
- des prestations des œuvres sociales dès 6 mois d'ancienneté.

Votre lieu d'activité sera un des site suivants :

- Babinski (7 Av de la République, 94200 Ivry-Sur-Seine)

- Plaisance 12 Rue Ridder, 75014 Paris)
- Ridder (19 Rue DE RIDDER, 75014 PARIS)
- Saint-Michel (35 Av Courteline, 75012 Paris)
- Les Lilas (6 rue Giordano Bruno 75014)

Le processus de recrutement comprend deux entretiens :

- Un entretien métier qui a pour objectif d'évaluer votre intérêt pour le poste et vos compétences.
- Un entretien RH qui a pour objectif de vous présenter le statut d'agent public, d'échanger sur votre parcours de formation et vos expériences professionnelles et enfin pour recueillir vos prétentions salariales.